



Pression de ma hiérarchie à l'hôpital

Par **Visiteur**, le **22/09/2008** à **01:20**

Je suis infirmière stagiaire d'un hôpital de province (contrairement aux grandes agglomérations où le manque d'IDE est crucial, j'ai mis plus de 3 ans pour obtenir ma stagiarisation) et depuis un changement de poste volontaire de ma part (j'avais postulé sur un poste de pool-médecine de nuit, je subis des pressions de ma hiérarchie qui ne cessent de me faire des reproches sur ma façon d'être. Depuis 8 mois, je dois effectuer des changements de service non désirés avec des rythmes de travail variables en fonction des services (nuit-jour). Malgré tous les efforts que je fournis pour satisfaire les objectifs que l'on me pose, je continue d'être convoquée régulièrement, et de subir sans cesse des réprimandes de la part de mes supérieurs. J'aurais dû obtenir ma titularisation 3 mois après la prise du poste sur lequel j'avais postulé (en juillet 2006) Depuis ma titularisation a été bloquée. Je suis épuisée mentalement, ne voyant aucune issue à mon problème. Les patients ne se plaignent pas de mon travail, j'avais eu de bon rapport de ma hiérarchie précédente et je n'ai jamais commis de faute grave professionnelle, ni de manque de respect auprès de mes supérieurs. Je n'ai jamais abusé d'arrêt de travail de complaisance. Comment puis-je me défendre, y-a-t-il une personne qui pourrait m'aider. Je n'ose pas rencontrer ma D.R.H car je me sens coupable de tout cela et j'ai perdu toute confiance en moi. Ma vie familiale en est perturbée, j'ai perdu le sommeil et la joie de vivre. Je dois faire des mises au point régulièrement (tous les mois environ) avec reconnaissance de l'entretien par la signature de documents tapés de ma surveillante. SVP pourriez-vous me dire si je dois envisager qq chose. La prochaine commission paritaire aura lieu le 26 avril selon mon syndicat et si je ne suis pas admise titulaire, je serai licenciée de la fonction publique sans indemnités et je perdrai mes droits à la retraite.